



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 5 février 2018**

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : Mme Anne-Marie Cyr, conseillère no 1
M. Maurice Désy, conseiller no 2
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4

En l'absence de : Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- La mairesse ouvre la séance à 19 :30 heures par une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire des 8 janvier 2018 et des séances extraordinaires du 11-18-22 et 29 janvier et 1^{er} février 2018
4. Administration
 - 4.1 Adoption des dépenses de janvier 2018
 - 4.2 Factures à payer
 - 4.3 Autorisation signature pour CA au MDDELCC
 - 4.4 règl 279-2018, révision code d'éthique
 - 4.5 Formation FQM, éthique élus
 - 4.6 MMQ, rapport visite
 - 4.7 Correspondance
 - a) Remerciement société autisme Lanaudière
 - b) Appui UPA
 - c) Ristourne MMQ
5. Sécurité publique
 - 5.1 Entente intermunicipale en communication mesure urgence
6. Transport/Voirie
 - 6.1 Subvention PAARRM
 - 6.2 Subvention PAERRL
 - 6.3 Demande du club Quad des Randonneurs (circulation sur la 158)
7. Urbanisme
 - 7.1 Rapport urbanisme janvier 2018
 - 7.2 Dérogation mineure 0006-2017
 - 7.3 Dérogation mineure 0001-2018
8. Loisirs et culture
 - 8.1 Demande subvention table des aînés Berthier
 - 8.2 Danses, don 50\$
9. Sujets divers
 - 9.1 Bulletin municipal
 - 9.2 Maison de la famille, don 500\$
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

029-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Maurice Désy

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018 et des séances extraordinaires des : 11-18-22-29 janvier et 1^{er} février 2018

Séance du 8 janvier

030-2018 Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018.

Séance du 11 janvier

031-2018 Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Maurice Désy

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 janvier 2018.

Séance du 18 janvier

032-2018 Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance **extra**ordinaire du 18 janvier 2018.

Séance du 22 janvier, budget

033-2018 Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance **extra**ordinaire du 22 janvier 2018.

Séance du 22 janvier, projet règl 280-2018

034-2018 Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance **extra**ordinaire du 22 janvier 2018.

Séance du 29 janvier, adoption règl 280-2018

035-2018 Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance **extra**ordinaire du 29 janvier 2018.

Séance du 1^{er} février,

036-2018 Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte le procès-verbal de la séance **extra**ordinaire du 1^{er} février 2018.

4. Administration

4.1 Adoption des dépenses du mois de janvier 2018

037-2018

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte les dépenses et salaires du mois de janvier 2018 au montant totalisant 258 099.65\$.

4.2 Factures à payer

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 48 210.83\$;

038-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise le paiement des factures pour février 2017.

4.3 Demande de CA, MDDELCC, rue des Chalets

Considérant que pour entretenir la rue des chalets nous avons besoin d'un certificat d'autorisation;

Considérant que cette demande peut être valable pour plusieurs années;

039-2018

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise la directrice générale à préparer et signer tout document nécessaire à la demande de certificat d'autorisation pour l'entretien de la rue des Chalets et ce pour une durée de 15 ans.

Adopté

4.4 Adoption règl. 279-2018, code d'éthique des élus

Attendu qu'un avis de motion pour le règlement 279-2018 a été déposé en date du 8 janvier 2018 par M. Simon Deguise;

Attendu que tous les élus ont pris connaissance du projet de règlement;

En conséquence,

040-2018

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le règlement 279-2018.

Adopté

4.5 Formation FQM, éthique élus

Point d'information : Mesdames Aubuchon et Cyr, Messieurs Deguise et Belley ont tous suivi la formation en éthique pour les nouveaux élus. Notons que Mesdames Majeau et Courchesne ainsi que M. Désy avaient déjà suivi cette formation lors de leur mandat antérieur.

4.6 MMQ, rapport de visite

Point d'information : la MMQ a dépêché un représentant pour une visite de nos installations assurables et celui-ci a déposé un rapport demandant d'apporter des correctifs d'ici le 2 mai prochain. Les points soulevés sont d'ordre mineur et peuvent être facilement corrigés à l'interne.

4.7 Correspondance

a) Remerciement société autisme Lanaudière

b) Appui UPA

Considérant que l'augmentation rapide de la valeur des terres accroît la pression sur le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) à chaque renouvellement du rôle d'évaluation foncière et que cette hausse s'est accélérée au cours des dernières années;

Considérant qu'entre 2010 et 2016, les taxes totales des producteurs agricoles admissibles au PCTFA ont crû de 44.2 millions de dollars tandis que le versement du MAPAQ aux municipalités équivalent auxdites taxes a augmenté de 30.6 millions de dollars;

Considérant la crainte, maintes fois décriée et maintenant concrétisée, que l'augmentation des taxes foncières attribuées au secteur agricole crée une pression accrue sur le PCTFA ont dépassé de 4.3% le plafond d'augmentation fixé par la Loi, qu'il est aujourd'hui réclamé aux producteurs agricoles le remboursement de ce dépassement de coûts pour un montant total de 6.3 millions de dollars et qu'il peut être anticipé que la situation se répètera les prochaines années;

Considérant la tentative du gouvernement du Québec d'instaurer unilatéralement une réforme du PCTFA qui fut dénoncée à la fois par les producteurs agricoles et les municipalités ce qui a amené le gouvernement à abolir la réforme mise en place et de réintroduire le programme existant avant ladite réforme;

Considérant que malgré l'abolition de la réforme de PCTFA, la problématique de la taxation foncière agricole liée à la hausse de la valeur des terres et leur mode d'évaluation demeure entière;

Considérant que la solution passe inévitablement par une réforme globale de la taxation foncière agricole et qu'à cet effet, il est nécessaire d'assurer la collaboration des représentants du mon municipal, de l'UPA et des autorités gouvernementales concernées;

Considérant l'annonce du ministre québécois de l'Agriculture qu'une table de travail, composée des parties susmentionnées, sera mise en place pour identifier les solutions à privilégier en matière de taxation foncière à l'égard des exploitations agricoles;

Considérant qu'entretemps, avant qu'une réforme soit adoptée, les producteurs continueront de faire l'objet des préjudices de la situation actuelle;

Considérant les mesures transitoires proposées par l'UPA, soit :

- L'annulation des factures émises aux producteurs pour l'année 2016 pour le remboursement des crédits de taxes,
- La suspension de l'application du plafond et la croissance des coûts pour l'année 2017 et les suivantes,
- L'adoption d'un plafond de l'évaluation foncière des immeubles agricoles ainsi que du taux de taxation (avec mécanisme de compensation pour les municipalités);

En conséquence,

041-2018

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas demande au gouvernement du Québec :

1. D'adopter les mesures transitoires proposées par l'UPA
2. De s'assurer que les travaux de la table de travail visant à revoir le système de fiscalité foncière agricole annoncés par le ministre québécois de l'Agriculture permettront l'adoption de solutions durables dans les plus brefs délais.

Adopté

c) Ristourne MMQ
Point d'information

5. Sécurité publique

5.1 Entente intermunicipale en communication mesure d'urgence

Attendu que nous faisons partie du SSI de la MRC de D'Autray;

Attendu que lors des mesures d'urgence nous pourrions avoir recours aux services de la MRC ou de d'autres municipalités pour le volet communication;

Par ces motifs,

042-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte la proposition de la MRC de D'Autray d'une entente intermunicipale qui a pour objet le partage des ressources humaines en communication et en fixe le mode de fonctionnement, de l'utilisation et les coûts. La mairesse et la directrice générale sont ainsi autorisées à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à cette entente.

Adopté

6. Transport/Voirie

6.1 Subvention PAARRM

Attendu que des travaux d'amélioration ont été exécutés dans le cadre du PAARRM en 2016;

Par ces motifs,

043-2018

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 4000\$, conformément aux exigences de ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et au le dossier de vérification a été constitué.

Adopté

6.2 Subvention PAERRL

Programme d'aide entretien réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 22 068\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnées de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs,

044-2017

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Anne-Marie Cyr

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

6.3 Demande du club Quad des Randonneurs (circulation sur la 158)

Attendu que le club quad des randonneurs nous ont adressé une demande d'autorisation de passage sur notre territoire, soit la route 158, pour la période hivernale seulement;

Par ces motifs,

045-2018

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte que le club quad des randonneurs passe sur notre territoire en autant que le MTQ les y autorise. Adopté

7. Urbanisme

7.1 Rapport urbanisme janvier 2018

Aucun permis émis en janvier

7.2 Dérogation mineure 0006-2017

Attendu que le CCU a analysé la demande de dérogation mineure 0006-2017;

Attendu que le conseil a pris connaissance du rapport du CCU;

Par ces motifs,

046-2018

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accorde la demande de dérogation mineure telle que demandée. Adopté

7.3 Dérogation mineure 0001-2018

Attendu que le CCU a analysé la demande de dérogation mineure 0001-2018;

Attendu que le conseil a pris connaissance du rapport du CCU et analysé la demande;

047-2018

Par ces motifs,

Il est proposé par M. Martial Belley

Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accorde la demande de dérogation mineure en autant que toutes les recommandations du rapport du CCU soient respectées lors de l'émission du permis. En résumé :

Garage :

- La façade du garage devra s'aligner avec la ligne avant de la résidence principale afin de respecter à tout le moins l'article 4.5.1.1 du règlement de zonage no 119, et permettrait de réduire la proximité versus la rue,
- La superficie devra être diminuée afin de respecter l'occupation de l'aire au sol des bâtiments complémentaires selon l'article 5.3.2 du règlement de zonage no 119, quoi qu'en alignant le garage avec la résidence principale, cela devrait permettre de respecter l'occupation de l'aire au sol. Par contre, il ne saurait être accepté d'empiéter davantage dans la bande de protection riveraine que ce qui est décrit dans la demande de dérogation 0001-2018,
- Pour ce qui est de respecter l'article 4.4 du règlement de zonage no 119, soit la marge latérale, cette demande est autorisée telle que demandée, cela en raison de la superficie restreinte de cette propriété et de l'absence de possible de voisin,

Galerie :

- Cette demande est autorisée telle que décrite dans la demande de dérogation 0001-2018.

Adopté

8. Loisirs et culture

8.1 Demande subvention table des Aînés Berthier

Attendu que la table des Aînés pôle Berthier nous demande une subvention de 500\$ pour organiser au moins 5 activités à un coût très minime pour les participants (environ 5\$);

Par ces motifs,

048-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr

Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas accorde 500\$ à cet organisme pour l'année 2018. Adopté

8.2 Danses, don 50\$

Attendu que des danses sont organisées par l'Age D'or de l'île Dupas en collaboration avec la commission scolaire et le comité de proximité de la fabrique St-Laurent, et offertes gratuitement à notre population à l'église de l'île Dupas;

Par ces motifs,

049-2018

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise un don de 50\$ aux organisateurs pour leur initiative qui s'inscrit dans une perspective d'activité communautaire. Adopté

9. Sujets divers

9.1 Bulletin municipal

Attendu que certains membres du conseil ont préparé un feuillet municipal et que celui-ci nécessite une impression chez un professionnel;

Par ces motifs,

050-2018

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas autorise l'impression de celui-ci pour un montant d'environ 500\$/ 300 copies d'une vingtaine de pages, selon la soumission de Impression D'Autray.

9.2 Maison de la famille, don 500\$

Attendu que la maison de la famille a subi de grands dommages suite à un cambriolage;

Attendu que cet organisme offre aux familles des activités intéressantes et se retrouve avec un manque à gagner pour réintégrer son local;

Par ces motifs,

051-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire participer à leur campagne de financement à raison de 500\$ pour les aider à reprendre leurs activités dans des locaux adéquats le plus rapidement possible.

10. Période de questions

- Générosité, don versus augmentation de la taxation
- Danse mardi soir, résumé de l'activité
- Dérogation mineure, point de vue

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

052-2018

Il est proposé par Mme Anne-Marie Cyr
Secondé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 20 :37 heures.

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Mme Sylvie Toupin,
Secrétaire d'assemblée